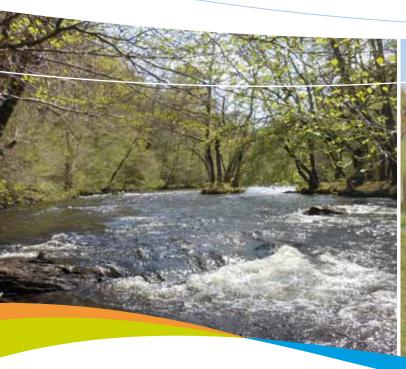
Rapport d'activité 2015













Récemment élu à la présidence de l'EPTB Vienne, je souhaite en premier lieu rendre hommage à mon prédécesseur, Jean Bernard DAMIENS, pour le travail accompli ces 8 dernières années avec le concours du comité syndical et des agents de l'établissement.

Parmi les projets impulsés sous sa présidence, le déploiement de l'activité de l'EPTB sur les bassins de la Creuse et de la Vienne Tourangelle constitue une opération significative du bilan de l'année 2015. En effet, suite aux adhésions de la Région Centre-Val de Loire et du Département de l'Indre-et-Loire fin 2014, l'établissement a défini et mis en œuvre un mode opératoire fondé sur la rencontre des acteurs de l'eau de ces territoires afin de rechercher collégialement la meilleure adéquation du programme d'intervention de l'EPTB Vienne avec les besoins locaux. Au total 150 acteurs d'horizons différents ont ainsi pu apporter leurs contributions à cette démarche. La finalité réside bien sûr dans la définition et le portage d'actions concrètes visant à améliorer la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques de ces territoires.

D'autres éléments marquants de l'année 2015 s'inscrivent dans la continuité du mode d'intervention mis en œuvre par l'EPTB Vienne.

Ainsi, l'établissement a-t-il pu conduire, avec le soutien de ses partenaires financiers (collectivités membres, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Union européenne) ses missions d'animation et d'accompagnement des structures gestionnaires des milieux aquatiques afin de créer les conditions favorables à l'action. L'élaboration de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) sur le secteur de Châtellerault, l'appui aux contrats territoriaux ou encore l'animation du SAGE Vienne et de la stratégie étangs illustrent cette implication de l'établissement au plus près du terrain.

Afin de répondre à un besoin d'information et de préparer la mise en œuvre de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'EPTB Vienne a également organisé par grands sous bassins des réunions d'échanges avec les acteurs concernés. Cette démarche a permis d'engager une réflexion collective sur l'organisation des compétences entre les collectivités dans le cadre de la réforme territoriale.

Enfin, 2015 constitue la première année de mise en ligne de l'observatoire de l'eau du bassin de la Vienne. Cet outil permet depuis le site www.eptb-vienne.fr d'accéder à une cinquantaine d'indicateurs sur l'état de la ressource en eau, les usages, les actions réalisées... Les retours des utilisateurs témoignent de l'intérêt de l'outil et de la facilité d'accès à l'information.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de ce rapport d'activité 2015.

Le Président de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

Jérôme ORVAIN



Présentation de l'Établissement public territorial du ba	nssin de la Viennep6
L'EPTB Vienne	рб
Ses élus	p8
Son équipe	p8
Ses missions	p9
Bilan financier	p10
Budget 2015	p10
Les principales actions	p12
Approche territoriale	p12
Des actions thématiques	p18
Communication et sensibilisation	
Participation à des groupes de travail	p24



Présentation de l'Établissement public territorial du bassin de la Vienne



■ L'EPTB Vienne

L'eau est au cœur d'innombrables usages ou activités qui concernent tous les citoyens. La satisfaction de l'ensemble des besoins, tout en assurant la préservation de la ressource, répond à un équilibre complexe. La prise en compte du changement climatique et l'application des Directives européennes incitent également à adopter une logique de gestion coordonnée de la ressource en eau à une échelle cohérente. Depuis 2007, l'EPTB Vienne impulse et met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. En particulier, il assure des missions d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de

maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de com-

L'EPTB Vienne est un syndicat mixte ouvert créé en 2007. Il a été reconnu par arrêté préfectoral « Établissement Public Territorial de Bassin » (EPTB) en 2008. Il est membre de l'association française des EPTB.



Réunion du comité syndical

pétence.

Le bassin de la Vienne

La Vienne (372 km) prend sa source au pied du mont d'Audouze (en Corrèze) sur le plateau de Millevaches à 920 m d'altitude. Elle traverse ensuite les plateaux intermédiaires puis les bas plateaux du haut Limousin (altitude de 300 – 400 m) avant de sillonner les formations sédimentaires du Poitou et enfin de confluer avec la Loire à Candes-Saint-Martin. Ses principaux affluents sont la Creuse (255 km), le Clain (125 km) et le Taurion (103 km).

Son bassin couvre ainsi une superficie de plus de 21 000 km². Il s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les Régions Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire et en particulier sur les départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire.



Ses élus

En 2015, le Comité syndical est composé de 22 élus représentants les collectivités suivantes :

- Les Régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire ;
- Les Départements de la Charente, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire ;
- Les Communautés d'Agglomération du Grand Poitiers et du pays Châtelleraudais.

Collectivités	Titulaires	Suppléants	
Dágian Limaurin	Jean-Bernard DAMIENS	Jean-Marie ROUGIER	
Région Limousin	Gérard AUDOUZE	Jean DANIEL	
Dánian Daitau Charantas	Guy GRATTEAU	Valérie MARMIN	
Région Poitou-Charentes	Hélène SHEMWELL	Georges STUPAR	
Dánian Cantra Val da Laira	Annick GOMBERT	Jean DELAVERGNE	
Région Centre-Val de Loire	Gilles DEGUET	Pierre-Alain ROIRON	
Département de la Vienne	François BOCK	Alain PICHON	
Département de la Charente	Philippe BOUTY	Jeanine DUREPAIRE	
Département de l'Indre et Loire	Etienne MARTEGOUTTE	Nadège ARNAULT	
Communauté d'agglomération du Pays Chatelleraudais	Isabelle BARREAU	Laurence RABUSSIER	
Communauté d'agglomération du Grand Poitiers	Gérard SOL	Laurent LUCAUD	

■ Son équipe

L'équipe technique de l'EPTB Vienne est composée de sept agents, répartis géographiquement entre le siège de Limoges et une antenne à Poitiers.

Fonction	Nom	
Directeur	Stéphane LORIOT	
Chargé de mission - Bassin de la Vienne amont	Cédric MALRAISON	
Chargé de mission - Bassins de la Vienne aval et du Clain	Fabien BLAIZE	
Chargé de mission - Bassin de la Creuse	Vincent BERTHELOT	
Chargée de communication / SIG	Anne-Charlotte JEAN	
Responsable de la gestion administrative	Isabelle BOUCHOULE	
Secrétaire	Céline COQUET	

Céline COQUET et Vincent BERTHELOT ont rejoint l'équipe de l'EPTB Vienne en mai 2015. Ils assurent respectivement des missions de secrétariat et de portage d'une démarche de gestion de la ressource en eau sur le bassin de la Creuse.

Ses missions

Depuis 2007, l'EPTB Vienne impulse et met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. En particulier, il assure des missions d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de compétence.

Ainsi l'EPTB met en œuvre des programmes d'actions thématiques (étangs, inondations, plantes invasives, zones humides...) et des actions de gestion territoriale à travers notamment les SAGE ou les contrats territoriaux.

Il porte également des études pour améliorer la connaissance.



Formation sur les plantes exotiques envahissantes



Comité de pilotage du programme Sources en action

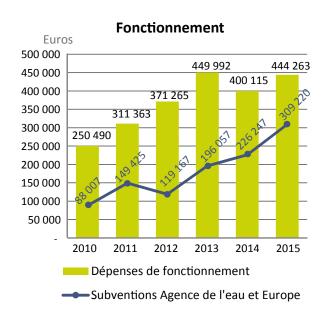


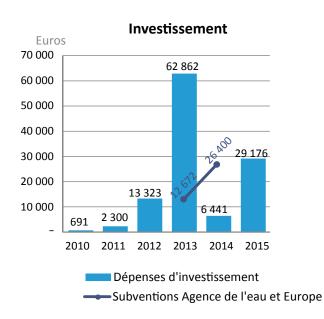
Comité technique de la stratégie étangs





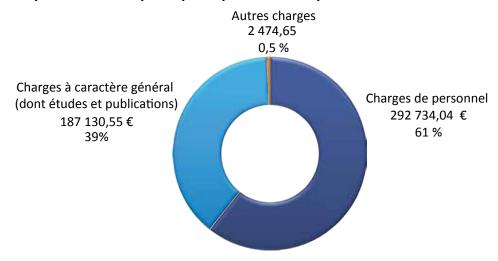
■ Budget 2015



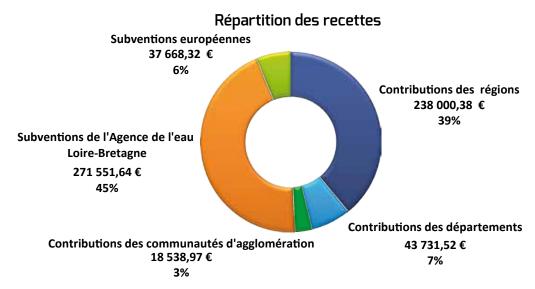


Compte tenu des missions exercées par l'EPTB Vienne, l'essentiel des dépenses relèvent du fonctionnement. Ces dernières, en progression depuis 2010, sont relativement stables depuis 2013.

Répartitions des principaux postes de dépenses de fonctionnement



Ne disposant pas de fiscalité propre, l'EPTB Vienne perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement du programme d'actions, des participations des collectivités adhérentes et des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Union européenne.







Approche territoriale

La mise en oeuvre du SAGE Vienne se décline à travers l'ensemble des actions détaillées dans les parties suivantes. Toutefois, des actions spécifiques liées à la promotion et au suivi des dossiers réglementaires est décrite dans cette partie.

Le SAGE Vienne

L'EPTB Vienne assure l'animation du SAGE Vienne mis en œuvre depuis 2006 et révisé en 2013. Dans ce cadre, l'établissement mobilise et accompagne les acteurs afin de favoriser la déclinaison des objectifs et l'impulsion d'actions.

> Commission locale de l'eau

La CLE du SAGE Vienne s'est réunie trois fois en 2015. Les sujets abordés ont notamment concerné l'examen des projets suivants :

 le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire Bretagne;

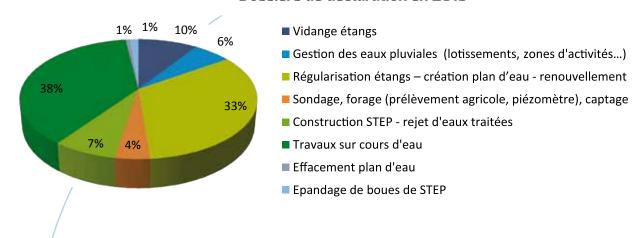
- le projet de contrat territorial portant sur les bassins de la Vienne moyenne, de la Glane, de l'Aixette, de la Gorre et de la Graine coordonné par le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV) et le Syndicat mixte Vienne Gorre (SMVG);
- le contrat territorial milieux aquatiques de la Valoine porté par Limoges Métropole.

Par ailleurs un travail spécifique a été mené concernant l'application des volumes prélevables validés par la CLE en novembre 2014. Une réflexion sur la mise en œuvre et l'application de ces volumes a ainsi été engagée avec la profession agricole et l'Etat.

> Avis sur les dossiers

Les services de l'Etat transmettent à la CLE les dossiers d'autorisation pour avis et les dossiers de déclaration pour information, afin qu'elle s'assure que les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau soient compatibles avec le SAGE Vienne.

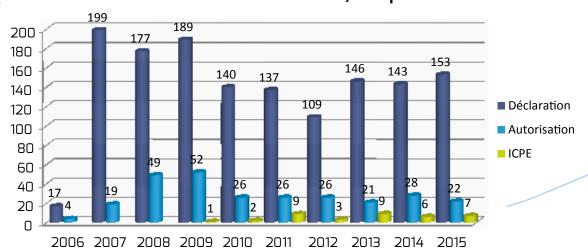
Dossiers de déclaration en 2015



Dossiers d'autorisation en 2015



Evolution du nombre de dossiers reçus depuis 2006



> Communication

Lettre d'info

La lettre d'information annuelle du SAGE Vienne retrace les actualités du SAGE. En 2015, cette lettre a notamment été consacrée à la nouvelle compétence GEMAPI, et à la présentation du nouvel observatoire de l'eau du bassin de la Vienne.





La mise en œuvre du SAGE Vienne s'inscrit dans différents programmes d'actions et missions d'accompagnement présentés ciaprès.

Les contrats territoriaux

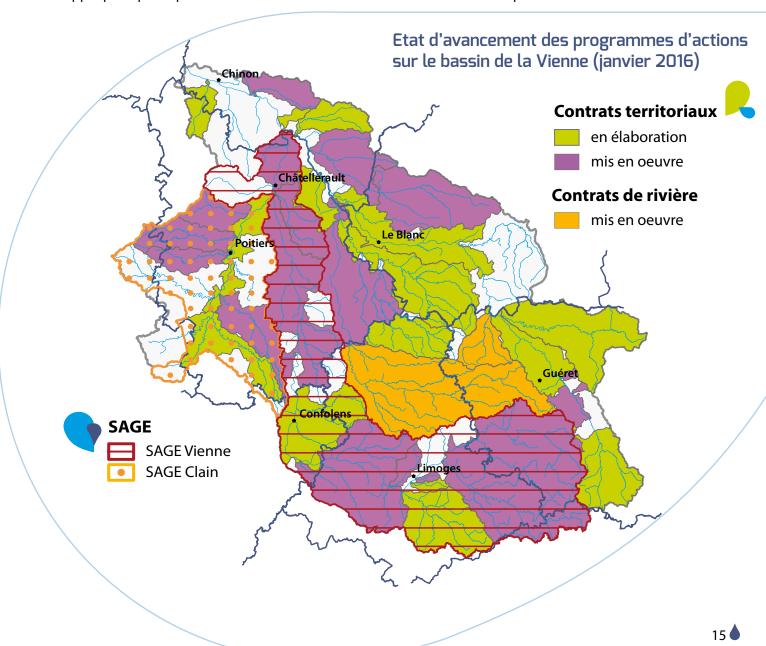
Afin de favoriser la mise en place de contrats territoriaux, l'EPTB intervient à 3 niveaux :

- Sur les territoires « orphelins » l'EPTB participe à l'émergence et à la structuration de la maîtrise d'ouvrage.
- Lors de l'élaboration ou la mise en œuvre de programmes, l'établissement aide les structures porteuses de contrats en assurant un appui technique ou juridique.
- L'EPTB assure la coordination de contrats. Dans ce cas, il fédère les maîtres d'ouvrages autour d'un projet commun.

Actuellement les 80 % du bassin sont couverts par des contrats territoriaux (outil de gestion conçu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne).

De façon générale l'EPTB Vienne accompagne les structures porteuses de contrats territoriaux en proposant des services d'assistance technique et juridique. Il contribue ainsi à dynamiser la maîtrise d'ouvrage du bassin de la Vienne.

L'EPTB Vienne participe aux comités de pilotage de la majorité des contrats territoriaux du bassin. Cette participation peut se caractériser par l'apport d'expertise ou encore de conseils sur le montage des contrats. Pour un certain nombre d'autres contrats il peut intervenir en tant que coordonnateur ou apporter un appui plus spécifique donnant lieu à l'établissement d'une convention de partenariat avec le bénéficiaire.



> Programme Sources en action

L'EPTB Vienne coordonne avec le PNR de Millevaches en Limousin le programme « Sources en action » qui mobilise 17 maîtres d'ouvrage. Il assure dans ce cadre l'animation et le suivi du contrat et apporte des conseils aux maîtres d'ouvrages afin de faciliter la mise en œuvre et la programmation de leurs actions.

L'année 2015 constitue la dernière année de mise en œuvre du contrat, elle a donc été consacrée à la finalisation du programme d'action, à la préparation de l'avenant de transition avec le prochain contrat et à l'organisation de l'élaboration du prochain programme.

Une méthode de travail a ainsi été définie et les nouveaux maîtres d'ouvrages potentiels ont été rencontrés.

Par ailleurs, l'EPTB Vienne assure la communication transversale du contrat. Il a ainsi édité en 2015 la lettre d'info n°3 et le recueil des réalisations 2014.



Ouvrage de franchissement ©Pays Monts et Barrages

Pour en savoir plus : www.sourcesenaction.fr

Accompagnement dans le cadre d'autres contrats

Au-delà de la participation aux comités de pilotage, l'EPTB Vienne assure également l'analyse de documents produits. Un accompagnement a ainsi été apporté auprès des structures suivantes :

- Communauté de communes Creuse grand sud ;
- Syndicat mixte du Pays Montmorillonnais;
- Syndicat de rivière Vienne et affluents ;
- Syndicat d'aménagement des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine :
- Syndicat d'aménagement de l'Anglin;
- Syndicat d'aménagement du bassin de la Bouzanne.

> Information et accompagnement des collectivités sur la compétence GEMAPI

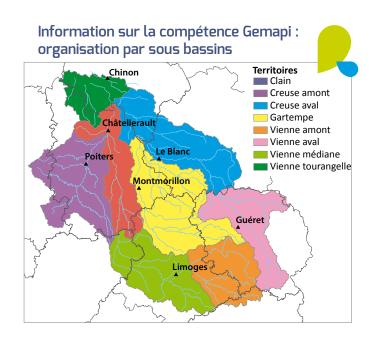
La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) adoptée le 27 janvier 2014, a introduit une nouvelle compétence : la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Suite à l'identification d'un besoin d'information et d'accompagnement sur la mise en œuvre de cette compétence, l'EPTB Vienne accompagne les acteurs locaux. Il a ainsi subdivisé le bassin de la Vienne en huit sous-bassins au sein desquels il a organisé des réunions d'information. L'objectif de ces réunions est d'expliquer le fonctionnement de cette nouvelle compétence et de susciter une réflexion sur l'organisation des structures.



Réunion d'information sur la compétence Gemapi

En 2015, les bassins de la Vienne amont et de la Gartempe ont ainsi bénéficié de cette réunion d'échanges.



Stratégie de planification dans le domaine de l'eau sur le bassin de la Vienne tourangelle

Dans l'objectif de renforcer la gestion intégrée de l'eau et de construire avec les acteurs locaux un projet commun en vue de l'amélioration de la ressource, une démarche a été engagée sur le bassin de la Vienne tourangelle. Cette démarche a consisté à réaliser le diagnostic du territoire complété par la rencontre des acteurs locaux. 23 structures ont ainsi été rencontrées. Ce diagnostic servira de base à la réflexion sur la mise en place d'un projet sur le territoire.



La Vienne à Chinon

Stratégie de planification dans le domaine de l'eau sur le bassin de la Creuse

Sur le même principe que le travail réalisé en Vienne tourangelle, un diagnostic est également réalisé sur le bassin de la Creuse. Dans ce cadre, 43 structures ont été rencontrées au cours de l'année afin de recueillir la perception des acteurs locaux sur la gestion de l'eau et d'ajuster un programme d'action recherchant la meilleure adéquation avec les besoins identifiés.



La Creuse au Moutiers d'Ahun

> Formation

A la demande des structures, l'EPTB Vienne met en place des formations à destination des élus et acteurs locaux.

Ainsi, dans le cadre du contrat territorial Goire-Issoire, les élus du territoire ont bénéficié d'une journée d'information sur la reconquête du bon état des rivières.

> Les SCOT

Les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) sont des dispositifs majeurs de l'aménagement du territoire. L'EPTB Vienne participe ainsi aux réunions relatives aux SCOT de l'Agglomération de Limoges ainsi que le SCOT Seuil du Poitou et échange des informations dans le but de veiller à la cohérence et la compatibilité avec le SAGE.

Des actions thématiques

Dispositif de gestion des plantes invasives

Depuis 2010, l'EPTB anime un dispositif de coordination de la gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin de la Vienne. Les principales actions réalisées au cours de l'année 2015 sont les suivantes :

- Réunion de bilan annuelle qui permet de présenter les actions de chaque participant et de faire un point sur un sujet précis. En 2015, les résultats d'un stage sur la valorisation des déchets ont ainsi été présentés par le CEN Centre-Val de Loire,
- Une formation sur les plantes exotiques envahissantes émergentes a été réalisée en partenariat avec le CBN Massif Central antenne du Limousin.

Par ailleurs, les missions courantes du dispositif se sont poursuivies :

- Collecte et analyse des données: relance des opérateurs de terrain pour la transmission des données aux opérateurs régionaux, récupération des données, création d'une carte de localisation des principales espèces présentes sur le bassin et des travaux réalisés;
- Animation: information des partenaires sur l'actualité liée aux plantes invasives (nouvelles espèces à surveiller, projets réglementaires, colloques...), rencontre de techniciens de rivières pour faire le point sur l'intégration de la thématique dans leur programme d'actions.



Formation plantes exotiques envahissantes émergentes à Limoges

Stratégie étangs

Depuis mai 2014, l'EPTB anime une stratégie étangs qui a pour principal objectif l'accompagnement des collectivités volontaires pour informer et conseiller les propriétaires d'étangs, notamment dans le cadre des contrats territoriaux.

L'année 2015 a consisté à poursuivre la dynamique engagée suite au lancement de la stratégie étangs. Les membres du réseau ont ainsi été réunis afin de faire le point sur les actions réalisées en 2014 et de leur présenter la programmation pour 2015. Un guide méthodologique sur l'intégration d'un volet étangs dans les contrats territoriaux a été rédigé. Par ailleurs, une journée technique a été organisée le 6 octobre en partenariat avec le PNR Périgord Limousin afin de visiter des réalisations de travaux d'aménagement ou d'effacement de plans d'eau.



Journée technique sur la gestion des étangs

Comités migrateurs

En 2015, le comité migrateurs Gartempe s'est réuni à deux reprises à Châteauponsac.

Ces réunions constituent l'occasion de faire le point sur le suivi des migrateurs amphihalins sur la Gartempe et de présenter les actions relatives au rétablissement de la continuité écologique. Le projet de recherche porté par ASCONIT sur les services écosystémiques associés aux saumons a également été présenté. Enfin, en novembre un travail spécifique donnant lieu à une prise de position du comité sur le repeuplement en Saumon a été engagé.

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation du secteur de Châtellerault

Depuis 2014, l'EPTB Vienne anime, avec le concours de l'Etat, l'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) dont l'objectif est d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour réduire efficacement l'impact des inondations au regard des enjeux du territoire.

Lors du comité de pilotage du 3 juin 2015 le diagnostic réalisé grâce aux contributions de l'ensemble des acteurs concernés, les enjeux et objectifs du territoire ainsi que le périmètre ont été validés. Le deuxième semestre de l'année 2015 a donc été consacré à la définition de pistes d'actions grâce aux contributions des acteurs du territoire. La mobilisation des porteurs de projets et la définition de leurs interventions se fera dans un second temps avec la mise en place d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme

L'EPTB Vienne met à disposition des communes et autres collectivités l'inventaire des zones à dominante humide et différents documents supports (guide de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme, règlement type pour les PLU...) afin notamment de faciliter la prise en compte de ces milieux dans les documents d'urbanisme. En 2015, 34 communes ont bénéficié de ces services.

Etude sur la continuité écologique de la Vienne

Dans le cadre du SAGE Vienne, l'EPTB Vienne a lancé une étude qui consiste à proposer des scénarios d'aménagement sur cinq ouvrages prioritaires situés sur l'axe Vienne.

Après l'établissement d'un diagnostic de l'ouvrage, différents scénarios sont proposés afin de permettre la restauration de la continuité écologique. Les travaux sont programmés après le choix d'un scénario et l'accord des propriétaires.

L'étude s'inscrit dans l'application d'une disposition du SAGE Vienne visant à favoriser la restauration de la continuité écologique. Elle permet la mise en relation entre les propriétaires d'ouvrages et les producteurs d'hydroélectricité recherchant des ouvrages à effacer en compensation du développement de leur activité et d'une mise en conformité avec la réduction du taux d'étagement fixé dans le SAGE Vienne.

En 2015, le seuil des moulins de Verdier et Ribière situé sur la Vienne à Saint-Priest-Taurion a ainsi bénéficié de travaux consistant en l'agrandissement d'un déversoir existant.









Après

Avant

Communication et sensibilisation

Changement d'identité visuelle

Les statuts de l'EPTB Vienne ont été modifiés le 4 décembre 2014 suite à l'adhésion de deux nouvelles collectivités : la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire. Cette évolution des statuts s'est également traduite par l'adoption d'une nouvelle dénomination : Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne. Ces modifications constituaient l'occasion de changer d'identité visuelle.



Ancien logo de l'EPTB Vienne



Trophées de l'eau 2015 Loire-Bretagne

L'EPTB Vienne a mis en place des sessions de formation destinées aux décideurs politiques pour mieux faire face à la gestion des cours d'eau. Cette sensibilisation, ciblée sur les territoires orphelins, favorise la mise en place d'actions.

Cette démarche a été récompensée dans le cadre des Trophées de l'eau Loire Bretagne 2015. L'EPTB Vienne a reçu un prix dans la catégorie « Sensibilisation et concertation » lors de la cérémonie du 1er octobre 2015 organisée à Orléans par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Formation à destination des élus



Cérémonie des Trophées de l'eau ©JL Aubert-Aelb



Vidéo sur les formations hydromorphologie

Colloques et manifestations

2ème rencontres du réseau zones humides en Limousin 7 février 2015 à Royère-de-Vassivière (23)

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le réseau zones humides en Limousin piloté par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a organisé en collaboration avec le PNR de Millevaches en Limousin et l'EPTB Vienne une rencontre des acteurs impliqués dans cette thématique. L'EPTB Vienne a présenté le programme Sources en action et plus précisément les actions menées en faveur de la restauration des zones humides.



Rencontres du réseau zones humides en Limousin ©CEN Limousin

Tête de bassin : comment concilier les enjeux sur ces territoires hors du commun ? les 4 et 5 mars à Paris

Ce colloque, organisé par l'Onema, avec le soutien de l'OlEau et du ministère en charge de l'écologie avait pour objectif de :

- mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement des cours d'eau et des zones humides des têtes de bassin versant ;
- faire connaître des projets de gestion et de restauration de ces milieux, conciliant préservation de l'eau, de la biodiversité et activités économiques,
- réussir à concilier les obligations réglementaires européennes et nationales.

Afin de présenter un exemple de prise en compte des têtes de bassin dans le plan Loire grandeur nature 2007-2013, l'EPTB Vienne a présenté le programme Sources en action.

> Journée de l'eau - 26 mars à Ahun (23)

Comme chaque année l'EPTB Vienne a apporté sa contribution à la journée départementale de l'eau organisée à Ahun. Il a ainsi tenu un stand où il a pu renseigner les étudiants et visiteurs sur ses missions et la thématique de gestion intégrée de l'eau.

Les Olympides des bassins du Goire et de l'Issoire 11 mai 2015 à Confolens

Le syndicat d'aménagement des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine, a organisé une semaine de l'eau en mai 2015 : les Olympides. Lors de cet événement, l'EPTB Vienne a participé à un débat sur les poissons migrateurs. Il a également mis à disposition ses panneaux d'exposition.



Journée technique « Porteurs de projets plan Loire grandeur nature » 28 septembre à Orléans

Cette journée était organisée, par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, dans le cadre du plan Loire grandeur nature IV et du réseau d'acteurs sur les zones humides. L'EPTB Vienne a participé avec le CEN Limousin à un atelier sur les têtes de bassins lors duquel il a présenté le programme Sources en action.

> Forum des TMR – 5 et 6 novembre à Lathus (86)

Lors du 10ème Forum destinés aux techniciens de rivière, organisé par le CPIE Val de Gartempe, l'EPTB Vienne a présenté sa démarche d'accompagnement des collectivités sur l'organisation de la compétence GEMAPI.

Publications

> Nouvelle plaquette de présentation

Suite à l'adhésion de nouvelles collectivités et au changement d'identité visuelle de l'EPTB Vienne, une nouvelle plaquette de présentation de l'EPTB Vienne a été éditée.



> Newsletter

Une newsletter est diffusée chaque trimestre par mail aux partenaires, afin de les informer de l'avancement des dossiers en cours.



> Site internet

Le site internet de l'EPTB Vienne, présente les thématiques d'intervention de l'EPTB Vienne, les programmes d'action mis en œuvre sur le territoire, ainsi que les actualités du bassin de la Vienne. Ce site propose également un Espace Pro destiné aux élus du Comité syndical, aux membres de la CLE et aux partenaires de l'établissement afin qu'ils puissent accéder aux éléments techniques concernant la gestion de l'eau du bassin.



www.eptb-vienne.fr

> Relations presse

Plusieurs événements organisés par l'EPTB Vienne présentés précédemment ont été couverts par les médias :

- Mise en ligne de l'observatoire
- · Journée des zones humides
- Trophées de l'eau





Observatoire de l'eau du bassin de la Vienne

L'EPTB Vienne, effectue annuellement la mise à jour des données sur l'eau et les milieux aquatiques du bassin de la Vienne. En 2014, l'EPTB Vienne a souhaité accroître l'accessibilité à ces données et rendre plus facile et attractive la consultation de ces informations. Il a donc réalisé un outil web accessible depuis son site internet.

Cet observatoire du bassin de la Vienne est ainsi composé de 50 indicateurs utiles à la compréhension du fonctionnement des ressources en eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne : état qualitatif et quantitatif des milieux et des rivières, les activités humaines, les programmes d'actions... Chaque indicateur est composé d'une carte dynamique permettant de zoomer à l'échelle communale, de commentaires, et le cas échéant de graphiques explicatifs.

Cet observatoire s'adresse à tout public intéressé par la connaissance de la ressource en eau ; mais plus spécifiquement aux aménageurs et porteurs de projets. Il est mis à jour chaque année.





Participation à des groupes de travail

Au niveau du bassin et du district Loire-Bretagne

L'EPTB Vienne participe à différents groupes de travail mis en place sur l'ensemble du bassin tels que les comités des usagers de l'eau, sécheresse, étangs, le Schéma départemental de l'eau de la Vienne... Ces participations s'accompagnent d'examens des documents produits, de la production d'avis ou encore de la présentation de projets.

> Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes exotiques envahissantes

L'Établissement siège également au sein du « Groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes» animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter des réponses scientifiques et techniques adéquates aux interrogations des acteurs de terrain et d'élaborer une stratégie de lutte cohérente. Ce groupe se réunit deux fois par an.

En 2015, le groupe a mené plusieurs travaux :

- Réalisation d'une brochure comprenant la partie stratégie et une synthèse du programme d'actions;
- Réalisation d'une plaquette de présentation du groupe de travail de bassin, de sa stratégie et de son programme d'actions ;
- Définition du programme d'actions qui sert de trame pour la mise en œuvre de la stratégie sur la période 2014-2020;
- Réflexion sur la définition d'une liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.



Au niveau national

> AFEPTB

L'Établissement est membre de l'Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) qui a pour principales missions d'assurer les échanges d'informations entre les élus responsables d'EPTB ou encore de représenter les EPTB aux niveaux national et européen. L'EPTB Vienne participe régulièrement aux travaux à portée stratégique conduits par l'association ou à des commissions thématiques.



Conception - Réalisation : EPTB Vienne Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

18, rue Soyouz - Parc ESTER Technopole 87068 Limoges Cedex Tel : 05 55 06 39 42

www.eptb-vienne.fr



Crédits des illustrations : EPTB Vienne sauf mention particulière

Impression: 380 exemplaires - Lavauzelle graphic

Mai 2016

Partenaires:

























Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

18, rue Soyouz - Parc ESTER Technopole 87068 Limoges Cedex Tel : 05 55 06 39 42 www.eptb-vienne.fr